



ARRÊTÉ

n°2413 du 16/06/2025

Portant restriction de stationnement Parking chemin des Vignes

Le Maire de Beyren-lès-Sierck,

VU la loi n° 83-8 du 07 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'état,

VU les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route, notamment les articles R411-8, et R 411-30 ;

VU le Code de la Route et l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – 8^{ème} partie – signalisation temporaire – approuvée par l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié) ;

Considérant la demande en date du 16 juin 2025 présentée par M. Maxime KOCH, représentant la Société COLAS France – rue de la Grimoire – 55100 Belrupt-en-Verdunois, en vue de réaliser des travaux ; et requérant une occupation du domaine public et une interdiction de stationnement parking chemin des vignes 57570 Beyren-lès-Sierck pour la période du 17 juin 2025 au 31 juillet 2025 ;

Considérant les travaux qui concerneront la rénovation de la chaussée, et le réaménagement des espaces et trottoirs ;

VU l'état des lieux ;

Considérant la nécessité d'édicter une réglementation particulière et provisoire du stationnement ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er}

Le stationnement sur le parking chemin des vignes sera interdit à partir du mardi 17 juin 2025 au jeudi 31 juillet 2025, à l'exception des véhicules et du matériel de chantier.

ARTICLE 2

Les dispositions seront prises de façon à réduire au maximum la gêne pour la circulation publique ;

ARTICLE 3

Pendant la durée des travaux, à l'approche du chantier, sur le chantier lui-même, la signalisation réglementaire sera mise en place, entretenue et retirée par M. Maxime KOCH, représentant la société COLAS France.

ARTICLE 4

Ampliation à :

- Requérant ;
 - Madame la Commandante de la Brigade de Gendarmerie d'Hettange-Grande ;
- qui, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Beyren-lès-Sierck, le 19 juin 2025

Le Maire, Philippe GAILLOT

